



## Région Auvergne

# Retour sur la JE du 23 mai 2022 (Médiathèque René-Char d'Issoire)

## JE ABF Auvergne, 23 mai 2022, Médiathèque d'Issoire

### La version PDF (avec les photos)

*"Se remobiliser après la crise sanitaire"*

CR de la Journée de partage et de réflexion, organisée par l'ABF Auvergne

#### ▪ 1. Accueil

Nous connaissons la qualité de l'accueil des collègues d'Issoire. La journée du 23 mai n'a pas dérogé à la règle : le cadre et le café/thé nous ont évidemment stimulés. Un grand merci à Marie et à son équipe.

Julia s'est réjouie de la tenue de la journée d'études et nous en a présenté le programme.

#### ▪ 2. Enquête du Ministère de la culture et de la communication sur la fréquentation des bibliothèques publiques pendant la crise sanitaire

(Quentin Auffret et Elisa Capelle, ministère de la Culture et de la Communication [MCC])

### PDF de la présentation

**En amont**, le MCC et Harris interactive avaient mené une enquête en ligne sur un échantillon de 3000 personnes (oct.-nov. 2021), avec pour objectif de connaître les pratiques culturelles en temps de pandémie (sans focus sur les bibliothèques). Il en ressortait que 88% des Français fréquentent en temps normal une institution culturelle. 39% de ces 88% n'y sont pas retournés en raison de la crise. Près de 2/3 indiquent qu'ils ne se rendront dans des lieux culturels ni plus, ni moins souvent qu'avant la pandémie.

Quels sont les freins ?

Développement du numérique, perte de revenus, passe sanitaire sont avancés comme explications.

**L'enquête en elle-même.** Méthodologie de l'enquête de la DGMIC (MCC) sur les bibliothèques : Enquête menée du 31 janvier au 15 février sur un échantillon de bibliothèques territoriales, universitaires, la BPI, la BNF, Universcience. Plus de 2000 bibliothèques et réseaux de bibliothèques interrogés (1211 bibliothèques ont répondu à l'enquête > si ce n'est pas totalement représentatif de la structure globale des bibliothèques, l'échantillon n'en est guère éloigné).

Part importante des bibliothèques de moins de 2000 habitants dans l'échantillonnage (travail avec les MD).

Prise en compte de la fréquentation globale 2018, 2019, 2020 et 2021

Fréquentation détaillée sur certains mois de 2021 (// avec 2019)

Actions culturelles

Données sur l'activité numérique des bibliothèques

Chiffres globaux : BM : -50% ; BPI : -54% ; BU : -62% ; BNF : -63% ; Universcience : -73%

On constate une plus grande hétérogénéité pour les bibliothèques desservant moins de 2000 habitants que pour celles desservant plus de 100 000 habitants (y a-t-il eu une dynamique particulière pour ces dernières ?).

Entre 2020 et 2021, +17% pour les BM, +32% pour les BU.

Pour les BM, au-dessus de 10 000 habitants, c'est extrêmement homogène (+17%). En-deçà, les différences sont marquées.

Entre 2019 et 2021, les BM, en-deçà de 10 000 habitants desservis, résistent mieux que les grosses bibliothèques. Pour les BM qui desservent moins de 2000 habitants, il y a même eu pour certaines un gain entre 2019 et 2021.

Ce qu'on appelle « fréquentation » = venue en bibliothèque ET le « prêt à emporter » sur réservation.

L'instauration du passe sanitaire pour les mineurs (11-17 ans) en septembre 2021 a entraîné une chute de la fréquentation à l'automne.

Pour ce qui est du travail supplémentaire dû à la COVID, on constate que le contrôle du passe sanitaire a obligé soit à un redéploiement interne (majoritairement), soit à un apport extérieur (vigiles ou autres personnels de la collectivité).

Sur la question du nombre d'inscrits, sans surprise, on observe une chute en 2020 et une reprise en 2021 (note : pour les BU, inscriptions automatiques).

En matière de prêt, le « prêt à emporter » sur réservation a freiné quelque peu la chute des prêts. Ceci étant dit, les courbes de la fréquentation et des prêts se suivent globalement.

Evidemment, les actions culturelles ont pu sembler être sacrifiées pendant la crise. En 2021, on constate pour les BM un recul de -42% du nombre d'actions culturelles et un recul du public touché -57%. Pour autant, le MCC n'a pas pu mesurer l'action culturelle numérique.

Le numérique a vu clairement une augmentation de la demande et du trafic en 2020. Notamment pour les grands réseaux, à l'offre plus variée et plus étoffée. L'effet numérique est à nuancer en fonction des établissements (cas d'un recul pour la BPI). Il faudrait aussi aller plus finement dans le détail (typologie à dresser : certaines ressources ont vu leur fréquentation augmenter, d'autres non). Les ressources en autoformation ont, ainsi, connu un regain d'intérêt de la part du public ; elles sont suivies par la presse ; puis par les vidéos.

Questions/remarques :

>distinguer les BIB animées par des bénévoles et celles animées par les professionnels.

>pour ce qui est des effets territoriaux, les échantillonnages ne sont pas assez probants pour déterminer des profils de territoire (pas assez de réponses pour l'Auvergne, par exemple).

>est-ce que c'est le secteur marchand qui en a profité (notamment les librairies) ? On ne peut pas le dire en l'état actuel des choses.

>la structure même des prêts n'a pas changé pendant la crise, même si le volume global a chuté.

>constat établi sur les AC : on continue à annuler des actions culturelles, parce que le public ne s'y inscrit pas.

>cas des personnes qui fréquentent moins, mais qui empruntent plus (les plafonds de prêt ont été généralement revus à la hausse).

>il faudrait un pendant qualitatif à cette enquête quantitative.

>il faudrait aussi relire les chiffres de fréquentation à l'aune des contraintes (notamment les limites de déplacement), qui peuvent expliquer le regain d'intérêt pour les petites bibliothèques de proximité.

>ces petites bibliothèques ont pu aussi faire du « sur-mesure ».

>la question du passe culture : l'idée est d'en faire un sas d'entrée, qui regrouperait une offre large, gratuite et payante. Certaines collègues soulignent qu'en milieu rural, le passe culture n'est pas utilisé. Il faut également penser à la simplicité d'utilisation pour les acteurs.

- 3. Le rôle des bibliothèques dans le développement culturel du territoire, par Jonathan Cascina, président de l'Association des directrices et directeurs des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes (AdDACara). L'exemple de l'agglomération de Loire-Forez par Catherine Angénioux.

**a) L'AdDACara** est une association qui regroupe une quarantaine de DAC, l'ARALL, des experts et chercheurs, des élus. L'objectif est de développer une vision globale des choses, en matière culturelle. Rendez-vous semestriels avec la DRAC. En 2021-2023, l'association réfléchit sur les transitions des territoires et l'évolution consubstantielle de la vision culturelle des territoires. A l'heure actuelle, c'est encore le prisme Malraux-Lang qui prévaut. Mais, on sent qu'il faut aller un peu plus loin et les droits culturels nous rappellent actuellement à l'ordre. Les DAC imaginent de plus en plus faire de la culture un carrefour des droits communs, comme un instrument de cohésion. L'œuvre peut être envisagée d'abord comme un processus et par là même comme une fédération d'acteurs et d'habitants. Certains équipements n'ont pas su retrouver une dynamique depuis la fin de la crise pandémique.

La médiathèque, en milieu rural, reste le lieu le plus fréquenté, incontestablement. Recontextualisation : - quels publics ? -quels besoins/intérêts ? -quels temps forts inscrits dans l'agenda culturel ?

Les thématiques et les axes de développement possibles : -culturel, social, numérique, science, sport, spectacle vivant, éducation, santé... -parentalité, capacitation, aménagement urbain, recherche, accompagnement, illettrisme, vivre-ensemble, partage de savoirs

L'équipement et ses moyens : Espaces et matériels disponibles ? Dehors ou dedans ? Quels moyens humains ? Quel budget dédié ?

Repenser son environnement et mobiliser les soutiens.

Exemple : penser aux dispositifs européens : <https://relais-culture-europe.eu/> ; les fondations : <https://www.fondationdefrance.org/fr>

**b) Catherine Angénieux. Le réseau de lecture publique de Loire-Forez agglomération : de la gestion de la pandémie à la rédaction d'un nouveau contrat territoire-lecture.**

Loire-Forez agglomération : plus d'informations.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Loire\\_Forez\\_Agglom%C3%A9ration](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loire_Forez_Agglom%C3%A9ration)

Le réseau gère l'animation du réseau (mixte : BM et têtes de réseau communautaires), les têtes de réseau de l'agglomération et le budget d'acquisition documentaire.

Sur cette aire géographique, 55 BM, 3 médiathèques Loire-Forez et 3 ludothèques Loire-Forez.

<https://copernic.loireforez.fr/accueil/services>

Une compagnie locale théâtrale a sillonné le territoire pour faire parler les habitants et, ainsi, permettre au réseau de se mettre à l'écoute du territoire (17 000 EUR, financé grâce au plan territoire-culture) :

rédaction d'un atlas sensible

création de saynètes

Puis, les élus ont été contactés pour les faire réfléchir sur de nouveaux modes de mutualisation (mutualisation de bénévoles, d'actions culturelles, de collections...)

L'organigramme est territorialisé. Les animateurs de secteur sont accompagnés pour en faire des facilitateurs, à même de tisser des liens avec le territoire donné. En matière d'équipe, c'est 35 agents et le renouvellement d'un tiers de l'effectif. La MD assure les ressources numériques, l'accompagnement en matière de formation et d'investissement, alors que les bibliothécaires du réseau LFA « collent » au terrain.

Les BM de proximité, parce qu'il y avait une offre nouvelle venue du réseau, ont vu leur fréquentation augmenter. Pour les bénévoles, cela a été un vrai virage : il a fallu se professionnaliser quasiment avec l'informatisation.

- 4. Faire le point sur la loi Bibliothèque et développement de la Lecture Publique (voir doc détaillé en pièce jointe) :
- 5. Atelier sur inclusion numérique et désinformation, avec Dominique, Julia, Fabienne, Elsa, Raphaëlle et Fabrice

Pour contextualiser le sujet, diverses questions et remarques ont pu être formulées :

Alors que l'inclusion numérique semble être un sujet bien connu, ce n'est pas le cas de l'éducation au média

Les collègues peuvent connaître des difficultés à appréhender la question de la désinformation, car la pluralité d'opinions est indispensable dans une démocratie

Les deux pans sont, cependant liés, car le numérique en est le pivot (infobésité, ludification, instantanéité...)

Plus globalement, nous constatons une crise de la médiation. Les journalistes traversent eux-mêmes une vraie crise d'identité, en ces temps de populisme

Du point de vue des publics, ce serait les seniors qu'il faudrait toucher, étant donné que le travail est effectué dans le scolaire.

Les deux activités se compénètrent, parce que l'inclusion numérique peut être l'occasion d'aller chercher un public perméable à la désinformation (même si les choses sont loin d'être si simples)

Propositions :

>Parler de l'information et non de la désinformation : être positif

>Envisager la relation au public avec un « x » et un « s », de sorte à adapter le message en fonction de leur niveau d'expertise

>Envisager un plan d'actions diverses : ressources sélectionnées ou acquises (en évitant de les noyer dans le développement personnel) ; animations ; compétence particulière à faire jouer au moment de l'accueil. Les différentes actions peuvent aller bien évidemment de pair

>Pour le personnel, imaginer aussi une pyramide d'expertise, avec peut-être un référent dès l'instant où l'équipe est assez étoffée. Travailler sur la formation professionnelle

>Penser aux partenariats : professeurs documentalistes, CANOPE, journalistes, Fondation Varenne, CAF

Site de référence : <https://emi.enssib.fr/>

- [6. La feuille de route de l'ABF, par Hélène Brochard, présidente de l'ABF](#)
- [7. Atelier \(collectif\) : vos remarques et propositions sur la feuille de route de l'ABF national ET vos attentes en termes d'actions vis-à-vis de l'ABF Auvergne.](#) Allons du général au particulier, dans un moment de sortie de crise.

Que pèse l'interprofessionnalité ? L'ABF comme groupe de pression : à faire valoir notamment sur les questions interprofessionnelles ( question du livre numérique (PNB) ; le prix du livre...)

Il y a la question des textes, élaborés par l'ABF. C'est important.

Avoir une garantie de l'esprit critique, au sein de l'association. Notion de rencontres d'autres professionnels : le débat peut vivre ainsi.

En matière de légitimation professionnelle, rapidité d'intégration.

Il faut que les valeurs soient communes. L'ABF a accompagné la loi Robert, par exemple.

Le côté « boîte à outils » a été évoqué par Hélène Brochard. Il est important

La bibliothèque est un lieu en transition. Mais, l'ensemble des politiques publiques sont en transition également (réformes...).

La fenêtre sur l'extérieur, pour l'ABF nationale.

Biblio-COVID a été un vrai plus. La réponse inter-associative pèse davantage.

Mieux capitaliser les restitutions des JE. Mieux permettre l'hybridité.

La question des publications. Aspect générationnel. Animation de la communauté sur les R.S.

Débat sur l'ABF Auvergne : rencontres 3 dans l'année + 1 (4 pour) ou rencontres 2 dans l'année + 1 (5 pour).  
Faire tourner les localisations.

Contenus : visiter les lieux ; ressources et outils numériques ; les réseaux ; l'évolution des usages et des espaces, ARALL et l'actualité éditoriale ; mettre à l'honneur une bibliothèque pour chaque lettre d'info (bibliopitch de l'ARALL) ; médiation sur la loi Robert.

On acte que le thème de la prochaine journée qui se déroulera en octobre sera : évolution des usages et des lieux.